

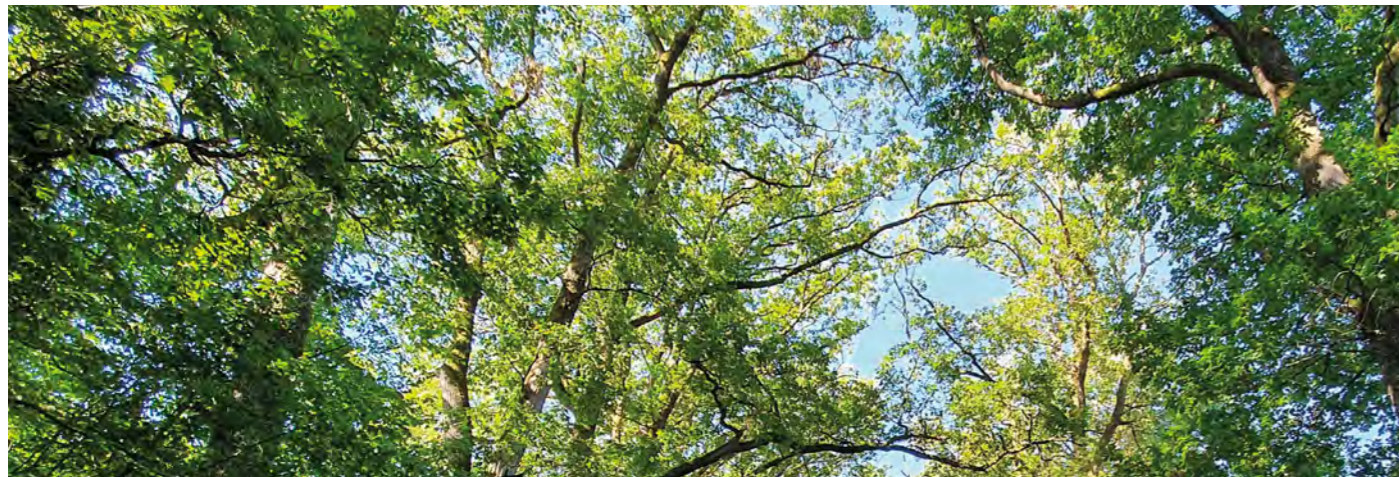
RAPPORT ANNUEL 2020
PUBLIÉ EN 2021



CODIFAB

comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

ANTICIPER | IDENTIFIER | ACCOMPAGNER
avec proximité et cohérence la filière bois & ameublement



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères et chers collègues,

Je ne reviendrai pas sur les particularismes de l'année 2020, hors du commun à tous points de vue.

Dans ce contexte perturbé, le CODIFAB s'est adapté en s'efforçant de garder le cap fixé par son contrat d'objectifs et de performance, signé fin 2019 avec la Ministre en charge de l'Industrie.

Tout en diminuant le montant de ses interventions, compte tenu des incertitudes pesant sur la collecte de notre taxe fiscale affectée, notre Comité a poursuivi les projets qui pouvaient l'être au bénéfice des entreprises.

Par ailleurs, le CODIFAB a entrepris, à la demande du ministère de l'industrie et du Comité Stratégique de Filière Bois d'approvisionner en produits sanitaires et Equipements de Protections Individuelles, les entreprises de la filière tout au long de l'année. Dans un contexte de pénurie et de crise sanitaire mondiale due à la pandémie de Covid19, ce sont plus de 2 millions de masques jetables, masques KN95 et FFP3 qui ont été livrés par le CODIFAB aux entreprises.

Au regard de la forte reprise des ventes et des chantiers dans nos secteurs d'activité et des perspectives favorables au matériau bois du fait de la RE 2020, nos espoirs de recouvrir une année 2021 en forte croissance sont réels ; reprise que le CODIFAB saura accompagner grâce aux projets élaborés et menés avec les huit organisations professionnelles présentes au sein de notre gouvernance.

« 2020, UNE ANNÉE HORS DU COMMUN. »

DOMINIQUE WEBER
PRÉSIDENT DU CODIFAB



RAPPORT MORAL

Conformément aux engagements du contrat de performance, le CODIFAB et ses partenaires ont mis en œuvre de nombreux projets soutenus financièrement par le produit de la taxe affectée. Au travers de ses différentes commissions, un travail d'analyse, de sélection, d'appels à projet puis d'évaluation a permis à la profession de bénéficier de projets performants.

Parmi les faits marquants de l'année 2020, notons que l'AFNOR a renouvelé pour 3 ans la certification qualité du CODIFAB (ISO 9001) démontrant la démarche d'amélioration continue et le suivi performant des activités et missions du Comité.

Compte tenu du contexte sanitaire, le CODIFAB a réduit le montant de ses interventions de 15% sur l'ensemble du budget initialement alloué. Les objectifs 2020 du contrat de performance ont été atteints partiellement du fait de la difficulté de certains projets à se dérouler, notamment à l'international et sur le sujet de la traçabilité.

Le CODIFAB a pris la décision d'investir 1 million d'euros dans le fonds Bois III - Eco - Matériaux.

A la demande d'ADIVBOIS et du CODIFAB, le Comité de pilotage du PIAVE a décidé le 10 décembre 2020 de prolonger la date de fin de programme «Immeubles de grande hauteur » pour une durée de 18 mois soit le 1er juin 2022.

LE CONTRAT DE PERFORMANCE 2020-2023

Les professionnels et l'Etat définissent tous les 4 ans les grandes orientations du CODIFAB pour accompagner les secteurs de l'ameublement et du bois.

Permettant une bonne adéquation entre les projets sectoriels des professions et la mission de service public du CODIFAB, le contrat de performance définit les domaines d'actions prioritaires et sert de référence aux instances de décision du CODIFAB pour retenir les projets à soutenir financièrement. Le contrat d'objectifs et de performance du CODIFAB pour la période 2020-2023 s'inscrit dans la continuité du précédent signé avec le ministre de l'Industrie, tout en orientant sa stratégie vers les trois thématiques suivantes :

1. INDUSTRIE DU FUTUR

2. TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

3. OBSERVER, AMÉLIORER L'OFFRE ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES



1 /

INDUSTRIE DU FUTUR

Outiller les industries de l'ameublement et du bois

Au-delà de la GPAO et de la robotique dont la mise en place est bien avancée, le CODIFAB a pris la décision d'accompagner les entreprises dans l'appropriation d'outils de **transformation digitale**. L'Industrie du Futur implique une problématique de recrutement, **gestion des talents** et **montée en compétences** à aborder de front dans les années à venir.



EXEMPLES D' ACTIONS RÉALISÉES EN 2020

La caractérisation des performances (acoustiques, mécaniques) des produits (fenêtres, meubles, ...) s'effectue par des essais normalisés qui présentent un certain nombre d'inconvénients (difficultés de mise en place, coût de réalisation, ...). Le CODIFAB a financé une première thèse, achevée en 2020, avec l'objectif de proposer des **modèles numériques permettant de prédire la réponse vibro-acoustique des fenêtres en bois** ainsi que des travaux menés par FCBA pour modéliser le comportement des meubles. L'idée est non seulement d'améliorer la compréhension des phénomènes à partir de modélisations numériques performantes, mais également de voir dans quelle mesure les outils de simulations peuvent être utilisés pour réduire les coûts liés aux essais en laboratoire.

FCBA a poursuivi les travaux sur le BIM (Modélisation des Informations du Bâtiment) : 10 nouveaux objets génériques ont été développés avec l'objectif de les mettre à disposition à partir de 2021 auprès de toutes les entreprises et éditeurs de logiciels.

Un **programme de réalité mixte** déclinable à de multiples secteurs et matériaux a été développé par l'AFPIA SOLFI2A. La **réalité mixte/augmentée** permet de simuler des situations de travail. Cette technologie a été expérimentée auprès des apprentis en menuiserie.

Après avoir apporté son soutien en 2019 à l'ENSTIB, le CODIFAB a contribué à **moderniser l'outil de formation de l'ESB** en 2020 en investissant dans des équipements et machines de production avec pilotage numérique. Ces nouveaux équipements seront un facteur d'**attractivité** pour les candidats à la formation initiale et continue. L'année précédente, l'ENSTIB avait bénéficié également du soutien du CODIFAB.

Découvrez encore plus d'actions collectives sur : www.codifab.fr

Le projet France Bois 2024 a pour objectif d'anticiper et organiser au mieux l'utilisation du matériau bois dans la réalisation et l'aménagement des prochaines constructions destinées aux JO. Porté par le CODIFAB et cofinancé par FBF, c'est l'un des projets structurants et fédérateurs suivis par le CSF Bois.

Visionner la vidéo de présentation et **découvrez le site francebois2024.com**

Guide méthodologique de réalisation d'études d'Exécution et Plans d'Atelier et Chantier pour les ouvrages de construction bois : Pensé initialement dans le cadre des Jeux Olympiques 2024 révélant un besoin accru d'études d'EXE (Exécution) et PAC (Plans d'Atelier et de Chantier), ce guide propose à la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre une méthode pour la réalisation des études EXE et PAC en décrivant les **processus d'échanges d'informations**, en rappelant les points clés et en listant les interfaces pour la bonne réalisation des études de construction bois quel que soit le nombre et la nature des acteurs participants.

Afin d'accompagner les équipes retenues pour la construction des bâtiments des JO2024 dans leur montée en compétences, une **liste des formations utiles** a été publiée.

En 2020, le premier **MOOC dédié aux finitions dans l'ameublement et l'agencement** a été déployé par FCBA. Cette formation en ligne a été relancée durant le confinement et 300 personnes se sont inscrites pour suivre cette formation entièrement financée par le CODIFAB.



2 /

TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

Renforcer l'intégration des industries de l'ameublement et du bois dans l'économie circulaire et responsable

Avec un matériau renouvelable et stockant le CO₂, les entreprises du bois et de l'ameublement sont des acteurs essentiels de la transition écologique et énergétique. Pour cela, la reconnaissance de la **performance environnementale** des produits bois est un sujet clé. Plus globalement, la performance RSE est un objectif et doit se traduire par des actions concrètes pour démontrer et améliorer **la santé, le bien-être et le confort des collaborateurs** au sein des entreprises **et des consommateurs** citoyens. Le CODIFAB porte et soutient des actions visant à renforcer la prise en compte de **l'économie circulaire** dans les industries de l'ameublement et du bois, ainsi qu'à développer la **traçabilité** des produits.



EXEMPLES D' ACTIONS RÉALISÉES EN 2020

La **Plateforme prospective** de l'Ameublement Français a pour objectif de décrypter, analyser les **enjeux sociétaux et mesurer leur impact sur le cadre de vie** de nos concitoyens, leur bien être individuel et le mieux vivre ensemble. En particulier, une étude a été menée en 2020 par Actineo (observatoire de la qualité de vie au travail) sur **l'impact de la crise COVID sur les modes de vie au travail.**

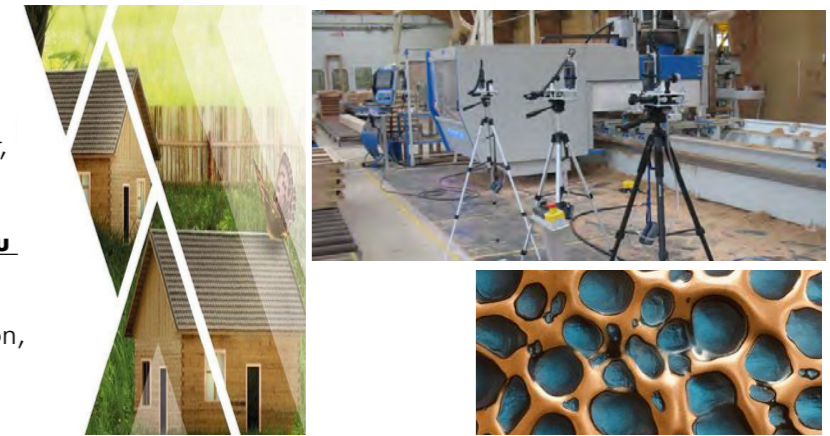
Des travaux de recherche menés à l'étranger (Japon, Autriche, Canada, etc.) tendent à démontrer que la présence de **bois dans le cadre de vie** procure des effets physiologiques positifs pour les usagers, conduisant à une réduction de la fatigue, une diminution du stress ou encore un renforcement du système immunitaire. L'étude **City Zen Wood** a été menée par l'institut technologique FCBA avec l'ambition de proposer des outils et des méthodologies d'évaluation objectives de l'influence des matériaux, dont le bois, sur le confort des usagers.

L'équipe Innovathèque de FCBA a créé en 2020 une exposition intitulée **Matéri'home, des matières à vivre**, une sélection de matériaux innovants à destination des aménagements intérieurs de demain parmi les 2000 références de matériaux procédés et systèmes innovants.

Le guide **Limitier l'usage des équipements : quelles solutions pour la construction bois ?** met en lumière des solutions adaptées à la construction bois et qui visent à réduire le nombre et la complexité des équipements techniques tout en permettant d'atteindre les exigences de performance et de confort fixées lors de la conception du bâtiment. Cette limitation de l'usage des équipements va dans le sens d'une simplification de la fabrication, de la mise en œuvre, de l'usage et de l'entretien du bâtiment et donc d'une **réduction des coûts et impacts environnementaux** associés. Ce guide s'inscrit ainsi dans une démarche de recherche de frugalité et s'intéresse également au **biomimétisme** qui s'appuie sur la capacité des espèces vivantes à tirer parti du milieu dans lequel elles évoluent.

Le **configurateur DE-bois.fr** regroupe et permet de personnaliser les FDES collectives des produits de construction en bois fabriqués en France et représentatives de l'ensemble des fabricants français. En 2020, 23 FDES (8 familles de produits) configurables et individualisables sont présentes sur DE-Bois, dont 11 nouvelles FDES configurables pour 3 familles de produits (portes extérieures, fenêtres et portes fenêtres bois et mixtes bois-alu).

Découvrez encore plus d'actions collectives sur : www.codifab.fr



Le **guide de rénovation par façades bois préfabriquées** a pour vocation d'accompagner la maîtrise d'ouvrage dans la rénovation de façade par systèmes constructifs bois. Initié par le CSF Bois et Action Logement, l'objectif est de massifier ce type d'approche, afin **de contribuer à l'atteinte des objectifs de réduction de l'impact environnemental du parc de logements existants**, tout en générant des délais de chantiers très courts et de faibles nuisances pour l'occupant.

FCBA a poursuivi en 2020 les recherches visant à **réduire encore l'impact environnemental et les consommations énergétiques des process de fabrication**, en étudiant des solutions innovantes, notamment dans le domaine des finitions (finitions poudre), des colles « vertes » ou de la gestion des bâtiments bois en fin de vie.

L'économie circulaire va prendre dans les prochaines années une place considérable dans les réflexions stratégiques des entreprises, notamment à travers la mise en œuvre de la loi AGEC. En 2020, l'outil **Eco-Meuble**, qui permet de calculer en ligne les impacts environnementaux d'un meuble, a été mis à jour. Il intègre la dernière version de la base IMPACTS® de l'ADEME et permet de suivre les règles sectorielles de **l'affichage environnemental**.

En 2020, **5 fiches pratiques** ont été publiées afin de proposer aux entreprises des solutions technologiques et/ou organisationnelles visant à **réduire à la source les risques santé** au sein des entreprises et industries du bois.

Par ailleurs, les travaux menés depuis plusieurs années par FCBA et l'OPPBTB ont donné lieu à **plusieurs publications sur l'exposition des professionnels aux poussières de bois** : matrice décisionnelle pour l'établissement des GEH, auto-évaluation, appareils à capteur optique pour identifier les points les plus émissifs à l'aide d'une métrologie en temps réel.

OBSERVER, AMÉLIORER L'OFFRE & ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Marchés domestiques et internationaux

Afin de consolider et renforcer la position des entreprises sur leurs marchés tout en leur permettant d'en capter de nouveaux, le CODIFAB finance des actions visant à une meilleure **connaissance des marchés** et besoins des clients, une **adaptation de l'offre** et une sécurisation renforcée des produits. Il s'agit aussi d'**accompagner les entreprises** pour leur permettre de développer leurs marchés.



EXEMPLES D' ACTIONS RÉALISÉES EN 2020

La **Veille Economique Mutualisée (VEM)** est un dispositif stratégique unique dont l'objectif est de mettre l'ensemble des **indicateurs économiques à la disposition de la filière**, au sein d'une seule et même plate-forme mise en ligne en 2020. Il s'agit de structurer les données disponibles et de renforcer les dispositifs existants, dans un souci de cohérence et de meilleure visibilité, à travers, notamment, la création d'un Tableau Emplois Ressources (TER). En 2020, une étude a été menée afin d'évaluer l'**impact de la COVID19**.

L'Institut de Prospective et Etudes de l'Ameublement publie chaque mois une **note de conjoncture**. En 2020, l'IPEA a réalisé des enquêtes de consommateurs pour connaître et comprendre l'attitude des Français vis-à-vis de leur maison pendant les mois de confinement (observatoire Esprit Meuble & Ipea juin 2020).

Enquête nationale de la construction bois (activité 2020)

Après avoir subi les contrecoups de la crise du bâtiment entre 2014 et 2016, le **marché de la construction bois** avait connu une très belle progression en 2018. La crise sanitaire liée à la Covid-19 a eu un impact majeur sur l'ensemble du secteur de la construction en 2020, et le bois suit la même tendance.

Le CODIFAB a poursuivi son financement du BNBA afin de **défendre les positions françaises sur la normalisation** au niveau européen et mondial avec l'objectif de maintenir le nombre de présidences françaises au niveau du Comité Européen de Normalisation. En 2020, les Français ont présidé 12 Working Groups sur 42 et 4 Technical Comitees sur 6.

En situation d'incendie, les dispositions constructives des entrepôts doivent permettre l'évacuation des occupants, mais également l'intervention des services de secours dans des conditions de sécurité vérifiées. Le CSTB et Efectis ont réalisé à cet effet un **Guide de vérification en situation d'incendie des entrepôts en bois lamellé** ; ce guide méthodologique présente la vérification du mode de ruine, en situation d'incendie, des structures des entrepôts composés de poteaux béton et d'une charpente en bois.

L'annexe nationale Eurocode 5 partie feu a été publiée en avril 2020. Cette annexe est le résultat notamment des nombreux essais mentionnés dans l'étude **Résistance au feu des parois ossature bois** initiée dès 2010 et qui a permis de mesurer par des essais normalisés européens, le comportement au feu de différentes configurations de parois verticales et horizontales, constituées de structures bois et protégées d'écrans en plaques de plâtre ou

d'écrans à base de bois. Pour répondre aux exigences de la réglementation incendie (de REI 15 à REI 60), plusieurs solutions techniques génériques sont proposées. Les résultats de ces travaux ont également été valorisés dans le **Catalogue Bois Construction**. Par ailleurs, le guide **Bois construction et propagation feu par les façades** a été mis à jour en 2020 par le CSTB et FCBA.

Le guide **Comprendre et maîtriser la durabilité du bois dans la construction** a été révisé en 2020 par FCBA. Il présente le contexte normatif et réglementaire, les agents biologiques de dégradation du bois, et donne les clés pour prescrire et mettre en œuvre le bois. Le **guide d'application du NF DTU 31.2** a pour objectif d'aider les lecteurs du NF DTU 31.2 en leur facilitant la prise en main et l'appropriation de son contenu.

La gestion de l'**humidité en phase chantier** dans les bâtiments thermiquement performants a été identifiée comme capitale dans de nombreux rapports de retours d'expériences. Le guide et le mémento **Construction bois et gestion de l'humidité en phase chantier** proposent des méthodes et moyens pour se prévenir des augmentations excessives d'humidité.



@beal & blanchkoert - Bazar St So



En 2020, le **Prix National de la Construction Bois** a retenu 9 ouvrages remarquables parmi les 728 réalisations proposées par les architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage et entreprises bois.



La promotion privée s'intéresse de plus en plus au bois et souhaite, avant d'engager un premier chantier, bénéficier de **retours d'expériences**. C'est l'objectif du document de 24 pages publié par le CNDB et du webinar (vidéo disponible) qui présentent 4 opérations de **logements collectifs en bois**.

Les toitures terrasses font partie du paysage architectural. Avec une végétalisation, cette technique permet d'éviter la saturation des réseaux d'eau de pluie et de favoriser l'évaporation, contribuant ainsi au confort

d'été grâce à l'inertie de la toiture. Le **BA Bois Toitures terrasses bois** fait le point sur les typologies constructives. Dans la même collection, le **BA Bois Façades Ossature Bois** propose un regard actualisé sur les solutions de FOB rapportées sur structures béton, métal ou bois, et le **BA Bois Coursives & Balcons** rapportés fait le point sur ces solutions qui permettent d'animer les façades en leur donnant du rythme et du relief.

Accélérateur sectoriel PME/ETI Filière bois BPI France : A l'initiative du CSF Bois, les acteurs de la filière et les pouvoirs publics se sont unis pour lancer un programme d'accompagnement de 24 mois dédié aux PME et ETI de la Filière Bois. 26 personnes participent à la 1ère promotion 2019-2021.

Les actions du GEM – Groupe d'Exportateurs de Meubles de l'Ameublement Français – ont été fortement perturbées en 2020 par le report des salons internationaux en raison de la crise sanitaire mondiale. La promotion internationale de « My Furniture is French » s'est principalement déployée sur les réseaux sociaux. Parmi les actions du GEM, on peut citer notamment l'accompagnement stratégique des nouveaux exportateurs qui s'est poursuivi en 2020 par la réalisation de diagnostics d'entreprises et d'ateliers de sensibilisation collectifs.

Avec l'objectif de valoriser et promouvoir les entreprises françaises de l'ameublement auprès des visiteurs professionnels français et internationaux et suite à l'annulation des salons, 2 actions digitales ont été réalisées en partenariat avec le **salon Maison & Objet** (parcours digital 360° valorisant marques françaises sous le collectif Myfurnitureisfrench sur la plateforme MOM, campagne sur les réseaux sociaux) et **Equip Hôtel** (stand virtuel valorisant les savoir faire et programme « Recevoir à la française » de 25 webinaires regroupant des industriels et agences, des architectes d'intérieur, des hôteliers et des restaurateurs).

Le French Design (VIA) a réalisé 2 **speed dating** en juillet et en novembre, à l'occasion d'EquipHotel Week, dans un format 100% virtuel. par un hôtel virtuel et un speed dating

Découvrez encore plus d'actions collectives sur : www.codifab.fr



L'Incubateur du French Design compte 52 binômes incubés éditeurs/fabricants/artisans et designers depuis le lancement du programme en 2016, dont 11 en 2020. **L'incubateur** propose un accompagnement collectif ciblé et personnalisé en fonction des besoins des binômes sur des projets de design produit ou de design stratégique avec la mise en place d'un programme de formation complet couvrant l'année d'incubation. L'incubation se termine par une exposition des projets développés dans la French Design Galerie.



LES SITES OUTILS

Le CODIFAB soutient la mise à jour régulière de sites internet d'information :

actineo.fr
ambition-bois.fr/objectif-construction
ambition-bois.fr/objectif-rehabilitation
ameublement.com
biblio-bois.info
bois.com
catalogue-bois-construction.fr
club-oui-au-bois.fr
cndb.org
de-bois.fr
fcba.fr

financerindustriedubois.fr
financerlameublement.com
francebois2024.com
glulam.org
lecontreplaque.com
lefrenchdesign.org dont newlivingwood.lefrenchdesign.org
metiers-foret-bois.org
panoramabois.fr
plateforme-eurocode5.fr
prixnational-boisconstruction.org
poutre-en-i.com
vem-fb.fr (Veille économique mutualisée filière forêt-bois)



FOCUS SUR :

BoisREF

Le Guide de référentiels techniques, dit «BoisREF» a pour objectif de favoriser, par sensibilisation et élaboration d'un outil efficace, l'appropriation des acquis techniques de la filière bois

Depuis 2010, la **DHUP et les organisations professionnelles de la filière bois** ont travaillé en synergie pour soutenir le développement de l'activité bois construction au travers des Plans Bois 1 et 2.

Il s'adresse en particulier aux **personnes de l'ingénierie du bâtiment** qui assurent la conception technique des ouvrages: Bureaux d'études -BET- indépendants bois et généralistes, bureaux de contrôle, experts en assurance, BET d'industriels, BET d'entreprises, ...

financerlameublement.com

A l'initiative de l'Ameublement français, le CODIFAB met à la disposition des cotisants à la taxe affectée, une plateforme digitale innovante pour vous aider à trouver les financements adaptés à votre projet.

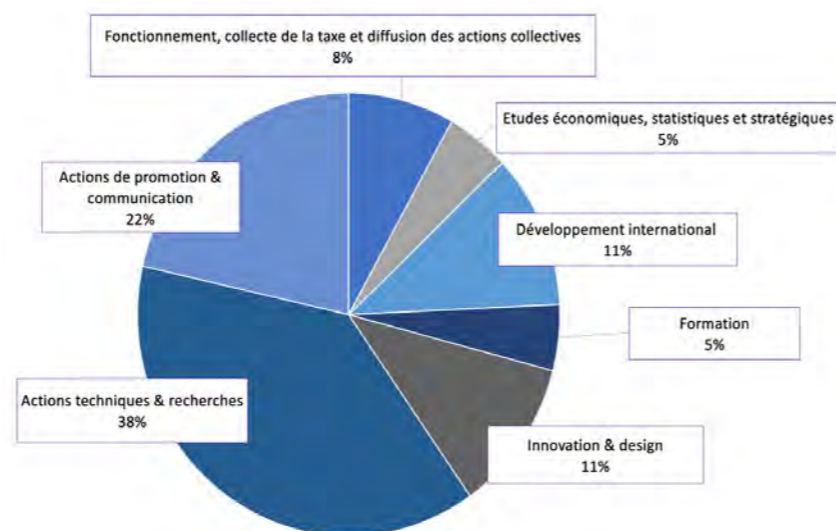
Avec **Financerlameublement.com**, vous disposez d'un moteur de recherche unique en son genre et d'une solution digitale de mise en relation avec les financeurs.

Le site financerlameublement.com est dédié aux entreprises de l'Ameublement.

Il existe également pour les entreprises du bois, une plateforme dédiée : financerindustriedubois.fr

BILAN

Le CODIFAB consacre chaque année au moins 30 % de sa collecte aux actions de R&D confiées aux deux centres techniques industriels FCBA (Forêt, Cellulose, Bois-construction, Ameublement) et CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques) au bénéfice des secteurs professionnels de l'ameublement et du bois.



	2019	2020
ACTIF (MONTANTS NETS EN EURO)		
Immobilisations corporelles	4 471 272	4 192 121
Créances	3 997 866	5 159 792
Disponibilités et valeurs mobilières de placements	6 588 455	4 368 853
TOTAL GENERAL	15 057 593	13 720 766

	2019	2020
PASSIF (MONTANTS NETS EN EURO)		
Capitaux Propres	8 427 601	7 673 386
Resultat de l'exercices	-754 215	-220 490
Dettes	7 384 207	6 267 870
TOTAL GENERAL	15 057 593	13 720 766

CHIFFRES

	2019	2020
PRODUITS ET CHARGES (Montants nets en euros)		
Produits	13 935 081	14 550 467
Charges d'exploitation	15 168 553	14 708 595
Resultat d'exploitation	-1 233 472	-158 128
Produits Financiers	20 502	5 495
Charges Financières		300 000
Produits exceptionnels	553 361	363 101
Charges exceptionnelles	94 605	130 958
Total des Produits	14 508 944	14 919 063
Total des Charges	15 263 159	15 139 553
Bénéfices / Pertes	-754 215	-220 490

Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général décidées par les organisations professionnelles représentatives et à l'origine du CODIFAB. Ces actions collectives ont pour objectif d'accompagner l'évolution des entreprises de fabrication par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

LES 8 SIGNATAIRES À L'ORIGINE DU CODIFAB

Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement Economique, a été créé à la demande des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois : L'AMEUBLEMENT FRANÇAIS, CAPEB, UFME, UICB, UIPC, UIPP, UMB-FFB, UNAMA.

L'AMEUBLEMENT FRANÇAIS est l'organisation professionnelle des industries de l'ameublement et de l'aménagement des espaces de vie. Elle fédère des dirigeants de PME et ETI qui partagent la même ambition de créer de la valeur et des emplois sur tout le territoire français, tout en contribuant à améliorer les espaces de vie à la maison, au travail, dans les lieux publics.

En savoir plus : www.ameublement.com

CAPEB Confédération de l'Artisanat et des petites entreprises du Bâtiment. Elle défend les intérêts des TPE et PME du bâtiment, reconnue partenaire social devant les pouvoirs publics, elle propose les mesures qu'elle juge nécessaires et adaptées aux entreprises du secteur.

En savoir plus : www.capeb.fr

UFME Union des Fabricants de Menuiseries. Comptant près de 150 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire national, l'UFME a pour vocation d'accompagner et de soutenir les concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries. Ses missions et rôles sont axés principalement vers la mise en avant d'une menuiserie de qualité fabriquée en France et le déploiement d'une offre de formation professionnelle continue permettant la réactualisation des savoir-faire et la montée en compétences de la filière menuiserie.

En savoir plus : www.ufme.fr

UICB L'Union des Industriel et Construction Bois représente les entreprises qui ont placé le bois au centre de l'acte de construire : industriels et fabricants du bois construction (charpente industrialisée, ossature, bois lamellé collé, CLT, poutre en I) et constructeurs d'ouvrages à base de bois.

En savoir plus : www.uicb.pro

UIPC L'Union des Industries du Panneau Contreplaqué représente les producteurs de panneaux contreplaqués et panneaux décoratifs, techniques et spéciaux, des PME-ETI aux savoir-faire patrimoniaux de 1ère, 2ème transformation voire 3ème transformation exprimés, pour répondre à un large éventail d'utilisations.

En savoir plus : www.uipc-contreplaque.fr

UIPP L'Union des Industries des Panneaux de Process est le syndicat professionnel des fabricants de panneaux à base de bois réalisés à partir d'un process spécifique (panneaux de particules, panneaux de fibres et OSB).

En savoir plus : www.uipp.fr

UMB-FFB L'Union des Métiers du Bois de la FFB regroupe près de 8000 entreprises en France de charpente, construction bois, menuiseries extérieures, menuiseries intérieures et agencement. Ces entreprises emploient plus de 80000 salariés et représentent les 2/3 du chiffre d'affaires de la profession.

En savoir plus : www.umb.ffbbatiment.fr

UNAMA L'Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement a été créée en 1997 et représente et défend les 21500 entreprises artisanales de l'ameublement: ébénistes, tapissiers ; selliers, matelassiers, doreurs, encadreurs et sculpteurs.

En savoir plus : www.unama.org

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

120, avenue Ledru-Rollin
75011 Paris
Tel : 01 44 68 18 08
information@codifab.fr
www.codifab.fr